

Offre Publique de Fibertex Nonwovens A/S sur Tharreau Industries

Communiqué de mise à disposition de la note d'information visée par l'AMF et des informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Tharreau Industries

Chemillé, le 22 juin 2011

Dans sa séance du 21 juin 2011, l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») a, conformément à l'article L.621-8 du Code monétaire et financier et à l'article 231-23 de son Règlement général, déclaré conforme l'Offre Publique d'Achat Simplifiée (l'« Offre ») déposée par la société danoise Fibertex Nonwovens A/S visant les actions de la société Tharreau Industries non encore détenues par Fibertex Nonwovens A/S, soit un nombre maximum de 195.727 actions Tharreau Industries représentant 14,73% du capital de Tharreau Industries au jour du dépôt du projet d'Offre, au prix de 31,50 euros par action Tharreau Industries.

L'Offre sera ouverte du 24 juin au 7 juillet 2011 inclus. Le calendrier de l'Offre sera précisé dans l'avis d'ouverture qui sera publié par l'AMF.

La note d'information visée par l'AMF (Visa AMF n°11-243) en réponse à l'offre publique d'achat initiée par Fibertex Nonwovens A/S et les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Tharreau Industries sont, conformément aux articles 231-27 et 231-28 du Règlement général de l'AMF, disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Tharreau Industries (www.tharreau-industries.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Tharreau Industries, ZI de la Pierre Blanche, BP 49, 49120 Chemillé.

Il est rappelé que Tharreau Industries est une société dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Eurolist Compartiment C de NYSE Euronext Paris (Code ISIN : FR0000062739 - THAR).

Tharreau Industries
M. Alain Molis
Membre du directoire
e-mail : molis@tharreau-industries.com

La présente communication est fournie à titre d'information uniquement. Il ne s'agit en aucun cas d'une extension d'une offre publique d'achat, ni d'une offre d'achat, de vente ou d'échange de titres (pas plus que d'une sollicitation à vendre, acheter ou échanger des instruments financiers) dans une quelconque juridiction. La diffusion de la présente communication peut être restreinte par la loi dans certaines juridictions et, en conséquence, toute personne en sa possession doit s'informer des restrictions légales en vigueur et s'y conformer.